

4 M

Société par actions simplifiée au capital de 2 714 607 €

Siège social : 5 IMP DES ARCHERS, 66490 ST JEAN PLA DE CORTS
878 869 585 RCS PERPIGNAN

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 17 MARS 2025**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos
le 30 septembre 2024**

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 12 532,80 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	12 532,80 €
A la réserve légale	626,64 €
Solde	----- 11 906,16 €

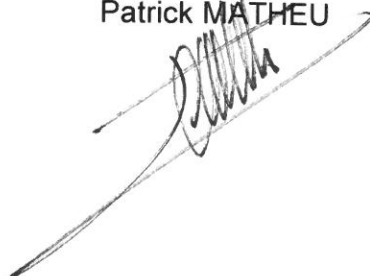
En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 68 614,49 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 17 MARS 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Patrick MATHEU



Désignation de l'entreprise SAS 4 M			5 Impasse des Archers			Néant ☐		
Adresse de l'entreprise			66490 ST-JEAN-PLA-DE-CORTS					
SIRET			Durée de l'exercice en nombre de mois *			12		
8 7 8 8 6 9 5 8 5 0 0 0 1 7			Durée de l'exercice précédent *			12		
			Exercice N clos le			Exercice N-1 clos le		
			30092024			30092023		
ACTIF			Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilitisations incorporelles {	Fonds commercial*	010	012				
		Autres*	014	016				
	Immobilitisations corporelles*		028	030				
	Immobilitisations financieres* (1)		040	042	2 551 984	2 551 984		
	Total I (5)		044	048	2 551 984	2 551 984		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
		Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066				
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *	068	070				
		Autres * (3)	072	074				
	Valeurs mobilières de placement		080	082	249 147	231 927		
	Disponibilités		084	086	193 421	291 561		
	Charges constatées d'avance *		092	094				
	Total II		096	098	442 568	523 489		
	Total général (I + II)		110	112	2 994 552	3 075 472		
PASSIF					Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		2 714 607	2 714 607		
	Ecart de réévaluation		124					
	Réserve légale		126		2 985	2 892		
	Réserves réglementées*		130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132		56 708	54 947		
	Report à nouveau		134					
	Résultat de l'exercice		136		12 533	1 854		
	Subventions d'investissement		137					
	Provisions réglementées		140					
Total I		142		2 786 833	2 774 300			
Provisions pour risques et charges		154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		2 058	7 682		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)		172		14 061	13 490		
	Comptes courants d'associés		173					
	Autres dettes		175		191 600	280 000		
Produits constatés d'avance		174						
Total III		176		207 719	301 172			
Total général (I + II + III)					180	2 994 552	3 075 472	
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS 4 M		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 30092024	Exercice N-1 clos le 30092023	
				1	2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210		
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }		215	214		
			217	218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : mobilier : - immobilier :)			242	2 903	2 844
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244		
	Rémunérations du personnel *			250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252		
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254		
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262		
		260				
		Total des charges d'exploitation (II)			264	2 903 2 844
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(2 903) (2 844)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	17 745	5 025
	Produits exceptionnels (IV)			290		
	Charges financières (V)			294		
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	83	
		348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	2 226	327
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	12 533 1 854
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	12 533 314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	2 226	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	83	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		989		
				991		
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		344		
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		127		
	dont divers* { Créance due au report en arrière du déficit Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) }	346		655		
		643		645		
		648		649		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1	352	14 842
			Déficit col. 2	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370	14 842
				Déficit col. 2	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.



ACTIF CONSEIL
EXPERTS-COMPTABLES

SAS 4 M

ETATS ANNUELS

01/10/2023 – 30/09/2024

Etats de gestion

Liasse fiscale

 **PERPIGNAN CENTRE**
1, rue Henry le Châtelier - 66100 PERPIGNAN
 **Tél :** 04 68 66 90 90
 **Email :** contact@actif-conseil.fr

 **ESPACE POLYGONE**
363, boulevard Marius Bertiet - 66000 PERPIGNAN
 **Tél :** 04 68 52 45 05
 **Site internet :** www.actif-conseil.fr

 **PRADES**
3, place de la République - 66500 PRADES
 **Tél :** 04 68 05 22 29
 **Horaires :** 8h30-12h / 14h-17h30

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

I. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le plan comptable général de 2014 et tiennent compte de l'incidence des nouvelles règles comptables obligatoires à compter du 1^{er} Janvier 2005 relatives aux actifs, aux amortissements et dépréciations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. NOTE DE PRESENTATION GENERALE

L'exercice considéré débute le **01/10/2023** et finit le **30/09/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

III. NOTES SUR LE BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont valorisées au bilan suivant la méthode du coût historique complet. Le tableau des immobilisations figurant en annexe mentionne les mouvements de l'exercice.

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire sur la durée de vie estimée des biens ou de la durée de protection juridique.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable.

2. Immobilisations financières

Le tableau des immobilisations figurant en annexe mentionne les mouvements de l'exercice.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3. Dettes d'exploitation

Les dettes sont portées au bilan pour leur valeur nominale après prise en compte de toutes les charges à payer pouvant résulter tant des obligations contractuelles de la société que des législations fiscales et sociales en vigueur.

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Eléments relatifs au compte de résultat

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 17 745 euros et un total **charges** de 5 212 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 12 533 euros.

2. Distinction des résultats courant et exceptionnel

Le classement des éléments exceptionnels s'effectue de la manière suivante :

- les éléments exceptionnels des activités ordinaires ont été portés au résultat courant.
- les éléments exceptionnels hors des activités ordinaires ont été portés en résultat exceptionnel.

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2024

Total des Charges à payer		2 058
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 058
FOURN.FACT.NON PARVENUES	2 058	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2024

Total des Produits à recevoir

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	30/09/2024
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			